

Formation sport santé sur prescription médicale



CONTEXTE

L'activité physique et sportive comme outil préventif et/ou thérapeutique non médicamenteux n'est plus à démontrer. Elle doit être par contre pensée dans une stratégie préventive globale. L'objectif est d'agir sur la prévalence et l'incidence des facteurs de risque, des maladies chroniques, ALD en lien avec des modes de vie sédentaires ou inactifs, en adaptant la pratique au bénéficiaire.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences afin de mettre en place une offre d'activité physique, régulière, adaptée, sécurisée et progressive permettant aux personnes présentant des facteurs de risques, de reprendre ou de maintenir une activité bénéfique pour leur santé en raison d'une sédentarité, de vieillissement, d'une maladie chronique ou une Affection de Longue Durée (ALD).

COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES

- **Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique** : être capable de participer à l'accompagnement de l'éducation thérapeutique d'un patient.
- **Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du patient, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels** : être capable d'utiliser des tests d'évaluation spécifiques, adaptés aux limitations fonctionnelles. Évaluation des freins, ressources individuelles, et aptitudes à entrer dans la pratique d'une activité physique adaptée (compte tenu des limitations), par la conduite d'entretiens motivationnels et semi-directifs et validés.
- **Être capable de concevoir, co-construire et planifier un programme d'activité physique individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne** : être capable d'identifier les modalités de pratique et leurs adaptations pédagogiques les plus appropriées à l'état des personnes et aux objectifs définis dans l'évaluation initiale. Maîtriser les connaissances des interactions entre pathologie chronique et réponses à l'exercice.
- **Savoir mettre en oeuvre un programme (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et retour vers le prescripteur, savoir individualiser la pratique)** : être capable d'enseigner des activités physiques adaptées nécessitant une réorganisation de la pratique de façon à s'assurer d'une balance bénéfice-risque favorable. Maîtriser les méthodes d'évaluation des capacités et ajuster les contenus enseignés en fonction des objectifs d'amélioration de la santé recherchés (approche ciblée et personnalisée).
- **Savoir évaluer à moyen terme un programme (disposer des capacités à dialoguer entre les acteurs, évaluer les bénéfices attendus du programme, retour vers le patient et les autres professionnels)** : être capable : d'établir un bilan pertinent pour les prescripteurs et les patients, de le communiquer aux patients et à tous les acteurs du parcours de soins, d'identifier les déterminants des succès et des échecs pour la personne.
- **Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique** : être capable : d'établir un premier bilan de l'état de santé du blessé (fonctions vitales, bilan locomoteur), de transmettre une alerte aux services de secours, d'éviter l'aggravation de l'état du blessé (prise en charge des hémorragies, pertes de connaissance, arrêt cardiaque, hypoglycémie, etc.).

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Titulaire d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité. Autres publics : nous contacter.
10 places disponibles.



DATES & LIEUX : DU 23 OCTOBRE 2023 AU 16 FÉVRIER 2024
INSCRIPTION AVANT LE 13 OCTOBRE 2023

DURÉE
140 heures +
oral

23 OCTOBRE : Les plans de prévention, le projet associatif Promotion de la santé, **24 OCTOBRE** : Education Thérapeutique et Accompagnement, **25 OCTOBRE** : Recommandations sédentarité et vieillissement- IRMIS au CHU de Saint Etienne et CDOS, **26 OCTOBRE** : pratique générale toutes pathologies, **27 OCTOBRE** : PSC1, **11 DÉCEMBRE** : Evaluation en APAS, **12 DÉCEMBRE** : Recommandations cancer et APS CH Roanne, **13 DÉCEMBRE** : Recommandations diabète, **14 DÉCEMBRE** : pratique obésité/diabète, **15 DÉCEMBRE** : Faire sa demande de subvention, **18 DÉCEMBRE** : Psychologie et quelques programmes phares, **21 DÉCEMBRE** : Pathologies pulmonaires et APS, **22 DÉCEMBRE** : Influence de l'éducateur sur la pratique d'APS et le changement, **10 ET 17 JANVIER** : Recommandations handicap mental et intellectuel et APS, **12 FÉVRIER** : recommandations maladies cardio-vasculaires et APS, **13 FÉVRIER** : Pathologies ostéo-articulaires et APS, **14 FÉVRIER** : Alimentation et diététique, **15 ET 16 FÉVRIER** : Handicap physique et APS.
EVALUATION EN CONTRÔLE CONTINU, MISE EN SITUATION, QCM, DOSSIER À RENDRE.
DATE D'ÉVALUATION FINALE : SUR CONVOCATION POUR LES ORAUX ET ÉCRIT À DÉFINIR.

INTERVENANTS

- IRMIS (Dr HUPIN - PU-PH), - Claire COLAS - master APA/en cours de doctorat).
- CRIB (Ludivine COTTE), - CDOS Sport Santé (Clément BÉAL master APA/DUT carrières sociales), - CDOS Sport Santé (Maël GARROS - master APA/coordonateur CDOS sport santé).
- UTEP (Nathalie MARTINS - diététicienne) - UTEP (Christelle REY - pharmacienne PH/coordinatrice UTEP).
- Chercheur (Amandine BAUDOT), Psychologue clinicienne et du sport (Marion BANIZETTE), Psychologue et préparatrice mentale (Jeannette LYONNET)
- SDIS 42 (formateur PSC1).
- Hôpital Marrel (Dr FAYOLLE-MINON - Dr MPR, Dr STAMPONE - Dr MPR, Yannick TEISSIER - master APA).
- CH Roanne (Dr VINCENT - oncologue, Anaïs DACHET-licence APA).
- Diététicien (Maud PERICHON - master APA/diététicienne), - Obésité/diabète : (Pr GALUSCA - endocrinologue).
- Ligue contre le cancer (Romane BÉRAUD - diététicienne),
- Pathologies pulmonaires (Dr GAY - pneumologue), Pierre LABEIX (kinésithérapeute),
- Pathologies cardiaques (Dr GUY - cardiologue), Marion VUILLAUME (APA).
- Comité Sport Adapté Loire (Aurélien MOUSSÉ - licence APA), Comité Handisport Loire (Sébastien LIOUD - licence APA).
- Autres comités sportifs départementaux (conseillers techniques sportifs).

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : crib@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

1 400,00 euros (possibilité de prise en charge OPCA)

70,00 euros par jour de formation si souhait d'une formation complémentaire spécifique (hors certification sport santé).



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

- Maël GARROS : CTD - Coordinateur Sport Santé CDOSL / DAPAP / MSS Loire
04 77 59 56 09 ou par mail : sport.sante@maisondessportsloire.com

85%

des stagiaires trouvent que le contenu de la formation ou l'accompagnement VAE a entièrement répondu à leurs attentes

95%

des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits des réponses faites à leurs questions par le formateur ou l'accompagnateur

99%

des stagiaires recommandent la formation ou l'accompagnement VAE qu'ils ont suivi(e) dans notre organisme

- En 2021, 18 stagiaires ont suivi la formation sport santé pour une réussite de 100 %.
- En 2022, 8 stagiaires ont suivi la formation sport santé pour une réussite de 100 %.

Formation sport santé sur prescription médicale - Fiche d'inscription



STRUCTURE SPORTIVE

Nom :

Affiliation fédérale :

Représentée par (Nom + fonction) :

Téléphone :Adresse mail :

Adresse postale :



STAGIAIRE

Nom/Prénom (Mme, M.) :

Rôle dans le club ou autre situation :

Éducateur/entraîneur salarié

Éducateur/entraîneur bénévole

Dirigeant bénévole

Téléphone :Adresse mail :

Adresse postale :

Afin de mieux vous connaître et adapter au mieux le parcours, pouvez-vous nous indiquer l'objectif pour vous de cette formation : (plusieurs réponses possibles) :

Faire le point/évaluer vos compétences

Obtenir une attestation/certification de compétences

Confirmer/faire évoluer votre statut auprès de votre employeur

Évoluer dans votre métier/votre engagement bénévole

Développer votre activité multi-employeur

Obtenir une satisfaction personnelle

Autre

Pouvez-vous également vous présenter de manière synthétique, ainsi que vos expériences bénévoles et/ou professionnelles :

.....
.....
.....

Quelles sont vos motivations pour entamer cette démarche de formation ?

.....
.....
.....



N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42 -
N° de SIRET : 776 396 145 000 42 -
Le CDOS Loire n'est pas assujetti à la TVA



Avez-vous des contraintes particulières pour suivre l'accompagnement ? Mobilité ? Disponibilité ? Handicap ? Autre ?

.....
.....
.....

Autres informations que vous jugeriez utile de nous communiquer :

.....
.....
.....

RÉGLEMENT DE LA FORMATION

La facture est à adresser :

Au stagiaire À l'association À l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé

Si OPCA, merci de faire votre demande de prise en charge avant le début de la formation

Nom de l'OPCA : Contact

Téléphone : Adresse :

À Le

Cachet et Signature de l'association

(nom et qualité de la personne signataire)

Signature du stagiaire

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné aux formalités administratives nécessaires à l'accompagnement VAE. Les destinataires des données sont : Le CDOS LOIRE Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et le RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CDOS Loire, MDS, 4 Rue des Trois Meules, 42100 Saint Etienne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°) / actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE - L.6313-1 - 3°).



N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42 -
N° de SIRET : 776 396 145 000 42 -
Le CDOS Loire n'est pas assujéti à la TVA

CDOS
LOIRE

